

## **RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

Le Comité permanent des affaires législatives présente son premier rapport :

### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le lundi 14 décembre 2009, à 16 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

### **Question à l'étude :**

La nomination du commissaire aux conflits d'intérêts

### **Composition du Comité :**

- M<sup>me</sup> BLADY;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. CULLEN;
- M. GOERTZEN;
- M. HAWRANIK;
- M<sup>me</sup> HOWARD;
- M. JENNISSEN;
- M. PEDERSEN;
- M. REID.

Le Comité a élu :

- M<sup>me</sup> BLADY à la présidence;
- M<sup>me</sup> BRICK à la vice-présidence.

### **Motion :**

Le Comité a adopté à l'unanimité la motion qui suit :

- Que le Comité recommande au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M. Ron Perozzo au poste de commissaire aux conflits d'intérêts pour un mandat d'au plus trois ans à compter de la date de son entrée en fonction.

La présidente,

Rapport présenté par :

---

M<sup>me</sup> Sharon BLADY

Le 14 décembre 2009